



**Référentiel national certificatif pour l'épreuve PONCTUELLE
ORALE : Commentaire d'une prestation physique
de l'enseignement de spécialité EPPCS « 1° renonçant »
CANDIDAT INDIVIDUEL**

Note de service du 24 mars 2022, BOEN du 14 avril 2022

**BG
Spé EPPCS
PONCTUEL
1^{ère} Oral**

Modalité de l'épreuve orale : commentaire d'une prestation physique

Durée = 15 minutes

Le **carnet de suivi, de 30 pages maximum** en format papier, est constitué tout au long de l'année. Le candidat y **retrace son parcours et ses expériences de pratiquant et des réflexions personnelles**. Ce carnet est transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'évaluation de la partie orale.

Le candidat **ne dispose pas de temps de préparation** avant son exposé et **ne peut s'appuyer sur un support écrit ou numérique**.

Oral de 15 minutes, organisé en 2 temps :

- Disposant de **5 minutes maximum**, le candidat présente dans un **exposé une problématique issue de son carnet de suivi** en référence au programme de la spécialité.
- Le **temps restant, lors de l'entretien**, les questions du jury permettent **d'approfondir certains éléments de l'exposé** du candidat, et **d'apprécier sa culture sportive et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique**.

L'entretien permet au jury de le solliciter sur ses **connaissances relatives aux thématiques du programme** de première

Enseignement de spécialité EPPCS – Epreuve ponctuel « première renonçant » - candidats individuels ; Critères d'évaluation de l'oral				
Eléments évalués	0 à 2 points	2,25 à 5 points	5,25 à 7 points	7,25 à 10 points
Pertinence de l'exposé	Exposé sans fil conducteur.	Exposé avec un fil conducteur mais sans articulation entre les aspects théoriques et sa pratique personnelle.	Exposé avec un fil conducteur qui s'appuie à la fois sur des aspects théoriques et sur sa pratique personnelle.	Exposé qui présente une problématique avec une articulation d'aspects théoriques et des éléments de sa pratique personnelle.
Pertinence des réponses et lien avec sa pratique	Réponses fermées (de type « oui », « non »). Aucun lien entre sa pratique et des connaissances théoriques. Se perd dans ses réponses.	Réponses imprécises, incomplètes. Pas de justification des réponses. Quelques liens avec sa pratique.	Réponses justes, précises. Mobilise des connaissances théoriques et des expériences pratiques. Utilisation de termes techniques appropriés.	Réponses pertinentes et développées. Justification des réponses par le recours à des arguments divers (connaissances théoriques et pratiques).
Culture sportive : appropriation des connaissances	Peu de connaissances. Des confusions et erreurs dans les connaissances mobilisées.	Connaissances approximatives ou insuffisamment développées.	Connaissances précises sur les items du programme.	Connaissances référencées. Point de vue personnel et argumenté.

Précisions sur le carnet de suivi EPPCS en classe de première :

Note de service du 29-7-2021

« Ce carnet est transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'évaluation de la partie orale. Le carnet de suivi, de 30 pages maximum en format papier, est constitué tout au long de l'année. Le candidat y retrace son parcours et ses expériences de pratiquant et des réflexions personnelles. »

Ce carnet peut avoir une forme numérique ou papier.

Il doit permettre au candidat de formaliser son parcours de formation, de valoriser ses expériences en les analysant, de se projeter dans un avenir post lycée avec lucidité.

Son contenu doit :

- Reprendre les compétences à développer et les attendus de fin de lycée en EPPCS
- Faire apparaître l'organisation de l'année de formation avec : temps de pratique, programmation des APSA, travail des thématiques, projet mené.
- Les expériences de pratiquant doivent être détaillées, analysées au regard de la thématique de « technologie des APS », et enrichies des connaissances liées également aux autres thématiques du programme.
- Les réflexions personnelles peuvent porter sur l'analyse de sa pratique, mais elles doivent plus largement permettre de mieux se connaître pour envisager un parcours de formation, au-delà de l'EPPCS, réfléchi et choisi.
- Il est possible d'intégrer quelques images et illustrations dans le carnet de suivi à condition qu'elles permettent d'approfondir l'analyse et la réflexion personnelle.